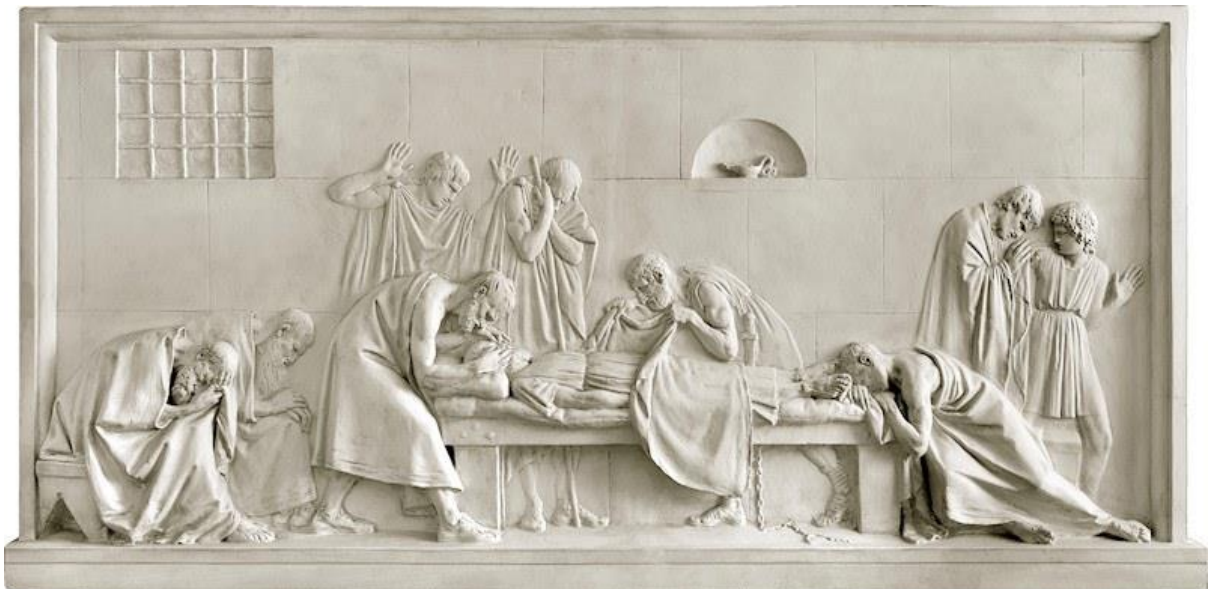


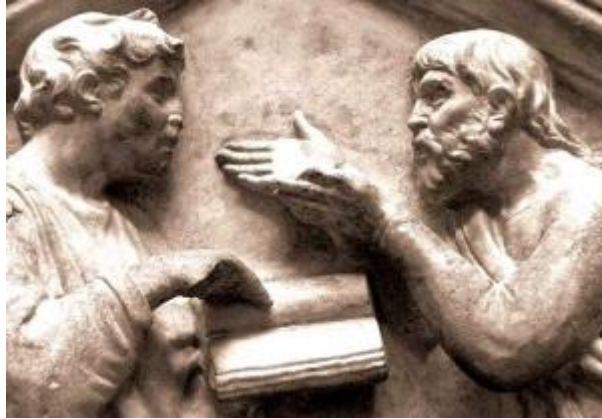


# Criton de Platon

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits réservés

[Criton de Platon Dossier sur la Prosopopée des lois](#)





- *Socrate a été condamné à mort par le tribunal d'Athènes. Au début du dialogue, alors que Socrate est enfermé en prison et dort, Criton, l'un de ses amis les plus proches (même âge, même origine géographique) entre et attend que Socrate se réveille. Il vient lui annoncer que la date prévue pour son exécution est arrivée.*
- *La prosopopée (substantif féminin), du grec Ἀντιπροσώπον (face, figure) et ἔποιεō (faire, fabriquer) est une figure de style qui consiste à faire parler un mort, un animal, une chose personnifiée, une abstraction. Elle est proche de la personnification, du portrait.*
- *Au début du texte, Socrate annonce qu'il va s'y prendre autrement.*
- *Quel est cet « autrement » ? Pourquoi Criton ne comprend-il pas ? Par quoi est-il aveuglé ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur les objectifs de la rhétorique ? Quelles sont les limites de l'argumentation rationnelle ?*

**Vois si tu l'entendras de cette autre manière : Au moment de nous enfuir ou de sortir d'ici, quel que soit le mot qu'il te plaira de choisir, si les Lois et la République venaient se présenter devant nous, et nous disaient : « Réponds-moi, Socrate, que vas-tu faire ? L'action que tu entreprends a-t-elle d'autre but que de nous détruire, nous qui sommes les Lois, et avec nous la République tout entière, autant qu'il dépend de toi ? Ou te semble-t-il possible que l'État subsiste et ne soit pas renversé, lorsque les arrêts rendus restent sans force et que de simples particuliers leur enlèvent l'effet et la sanction qu'ils doivent avoir ? » Que répondrons-nous, Criton, à ce reproche et à d'autres semblables ? Car on aurait beaucoup à dire, surtout un orateur, sur cette infraction de la loi qui ordonne que les jugements rendus aient tout leur effet. Ou bien dirons-nous aux Lois que la République a été injuste envers nous et qu'elle n'a pas bien jugé ? Est-ce là ce que nous leur dirons ? ou que pourrons-nous leur dire ?**



## **Quel est le premier argument des lois ? En quoi cela nous éclaire-t-il sur le recours à la prosopopée ?**

Criton

Rien de plus, Socrate, absolument rien.

Socrate

« Eh quoi ! Socrate, diraient les Lois, est-ce là ce dont nous étions convenues avec toi ? Ou plutôt n'étions-nous pas convenues avec toi que les jugements rendus par la République seraient exécutés ? » Et si nous paraissions surpris de les entendre parler ainsi, elles nous diraient peut-être : « Socrate, ne t'étonne pas de ce langage, mais réponds-nous, puisque tu as coutume de procéder par questions et par réponses. Voyons : quel sujet de plainte as-tu contre nous et contre la République pour entreprendre ainsi de nous renverser ? Et d'abord, n'est-ce pas nous qui t'avons donné la vie ? N'est-ce pas nous qui avons présidé à l'union de ton père et de ta mère, ainsi qu'à ta naissance ? Déclare-le hautement : as-tu à te plaindre de celles d'entre-nous qui règlent les mariages et les trouves-tu mauvaises ? » Criton

Je ne m'en plains pas, dirais-je.

Socrate

« Est-ce de celles qui déterminent la nourriture de l'enfant et l'éducation selon laquelle tu as été élevé toi-même ? Celles qui ont été instituées pour cet objet n'ont-elles pas bien fait d'ordonner à ton père de t'élever dans les exercices de la musique et de la gymnastique ? » Criton

Très bien, répondrais-je.

### **Pourquoi Socrate insiste-t-il sur « la convention » des lois ?**

**Chercher des exemples de lois qui montrent la fragilité de la convention.**

Socrate

« A la bonne heure. Mais, puisque c'est à nous que tu dois ta naissance, ta nourriture et ton éducation, peux-tu nier que tu sois notre enfant, notre esclave même, toi et tes ancêtres ? Et s'il en est ainsi, crois-tu que tu aies contre nous les mêmes droits que nous avons contre toi, et que tout ce que nous pourrions entreprendre contre toi, tu puisses à ton tour l'entreprendre justement contre nous ? Eh quoi ! tandis qu'à l'égard d'un père ou d'un maître, si tu en avais un, tu n'aurais pas des droits égaux, comme de leur rendre injures pour injures, coups pour coups, ni rien de semblable, tu aurais tous ces droits envers les lois et la patrie, en sorte que si nous avons prononcé ta mort, croyant qu'elle est juste, tu entreprendras à ton tour de nous détruire, nous qui sommes les Lois, et la patrie avec nous, autant qu'il est en toi, et tu diras que tu es en droit d'agir ainsi, toi qui te consacres en réalité au culte de la vertu ? Ta sagesse va-t-elle jusqu'à ignorer que la patrie est, aux yeux des dieux et des hommes sensés, quelque chose de plus cher, plus respectable, plus auguste et plus saint qu'une mère, un père et tous les aïeux ? qu'il faut avoir pour la patrie, même irritée, plus de respect, de soumission et d'égard, que pour un père ? qu'il faut l'adoucir par la persuasion ou faire tout ce qu'elle ordonne, et souffrir sans murmure ce qu'elle commande, soit qu'elle nous condamne aux verges ou aux fers, soit qu'elle nous envoie à la guerre pour être blessés et tués ? que notre devoir est de lui obéir, que la justice le veut ainsi, qu'il ne faut jamais ni reculer, ni lâcher pied, ni quitter son poste ? que dans les combats, devant les tribunaux et partout, il faut faire ce qu'ordonnent l'État et la patrie, ou employer les moyens de

**persuasion que la justice avoue ? qu'enfin, si c'est une impiété de faire violence à son père ou à sa mère, c'est une impiété bien plus grande encore de faire violence à sa patrie ? » Que répondrons-nous à cela, Criton ? Reconnaissons-nous que les lois disent la vérité, ou non ?**

Montrer en quoi cette prosopopée s'appuie sur l'art d'émouvoir ? Est-ce paradoxal que Socrate y recourt ? Pourquoi ce souci de la vérité à la fin ?

**Criton**

**Il me semble qu'elles disent la vérité.**

**Socrate**

**« Considère donc, Socrate, ajouteraient les Lois, que, si nous disons la vérité, ce que tu entreprends contre nous n'est pas juste. En effet, ce n'est pas assez pour nous de t'avoir donné la vie, de t'avoir nourri et élevé, de t'avoir admis au partage de tous les biens qui étaient en notre pouvoir, toi et tous les autres citoyens, nous déclarons encore, et c'est un droit que nous reconnaissons à tout Athénien qui veut en user, qu'aussitôt qu'il a été reçu dans la classe des éphebes, qu'il a vu ce qui se passe dans la République, et qu'il nous a vues aussi, nous qui sommes les Lois, il est libre, si nous ne lui plaisons pas, d'emporter ce qu'il possède et de se retirer ou il voudra. Et si quelqu'un d'entre-vous veut aller dans une colonie, parce que nous lui déplaisons, nous et la République, si même il veut aller s'établir quelque part à l'étranger, aucune de nous ne s'y oppose et ne le défend : il peut aller partout où il voudra avec tous ses biens.**

*Pourquoi les lois ont-elles besoin de l'éloquence ? Que nous offrent-elles comme protection ?*

**Mais quant à celui de vous qui persiste à demeurer ici, en voyant de quelle manière nous rendons la justice et nous administrons toutes les affaires de la république, nous déclarons dès lors que par le fait il s'est engagé envers nous à faire tout ce que nous lui ordonnerions, et s'il n'obéit pas, nous le déclarons trois fois coupable : d'abord, parce qu'il nous désobéit à nous qui lui avons donné la vie, ensuite parce que c'est nous qui l'avons élevé, enfin parce qu'ayant pris l'engagement d'être soumis, il ne veut ni obéir ni employer la persuasion à notre égard, si nous faisons quelque chose qui ne soit pas bien ; et tandis que nous lui proposons à titre de simple proposition, et non comme un ordre tyrannique, de faire ce que nous lui commandons, lui laissant même le choix d'en appeler à la persuasion ou d'obéir, il ne fait ni l'un ni l'autre. Voilà, Socrate, les accusations que tu vas encourir, si tu accomplis ton projet, et tu les encourras plus que tout autre Athénien. »**

Expliquer le choix « d'en appeler à la persuasion ou d'obéir »

**Si je leur demandais pour quelle raison elles me traiteraient comme je le mérite, en me disant que je me suis engagé avec elles plus formellement que tout autre Athénien, elles me diraient : « Socrate, tu nous as donné de grandes preuves que nous te plaisons, Nous et la République. Tu n'aurais pas habité Athènes avec plus de constance que tout autre, si elle n'avait pas eu pour toi un attrait particulier. Jamais aucune des solennités de la Grèce n'a pu te faire quitter cette ville, si ce n'est une seule fois, lorsque tu es allé à l'Isthme de Corinthe ; tu n'es sorti d'ici que pour aller à la guerre ; jamais tu n'as entrepris aucun de ces voyages que font tous les hommes ; jamais tu n'as eu le désir de connaître une autre ville ni d'autres lois ; mais toujours nous t'avons suffi, nous et notre ville ; telle était ta prédilection pour nous, tu consentais si bien à vivre sous notre gouvernement, que c'est dans notre ville que tu as voulu entre autres choses devenir père de famille, témoignage assuré qu'elle te plaisait. Enfin, pendant ton procès, tu aurais pu te condamner à l'exil, si tu l'avais voulu, et faire avec notre consentement ce que tu entreprends aujourd'hui malgré nous. Alors tu affectais de ne pas craindre la nécessité de mourir, mais, comme**

**tu disais, tu préférerais la mort à l'exil. Et maintenant, sans égard pour ces belles paroles, sans respect pour nous, qui sommes les Lois, tu médites notre ruine, tu fais ce que ferait l'esclave le plus vil, tu vas t'enfuir au mépris des traités et des engagements que tu as pris de te laisser gouverner par nous. D'abord réponds-nous sur cette question : avons-nous raison de dire que tu as pris l'engagement, de fait, et non de parole, de te soumettre à notre empire ? Est-ce vrai, ou non ? » Que dirons-nous à cela, Criton ? Y a-t-il autre chose à faire que d'en convenir ?**

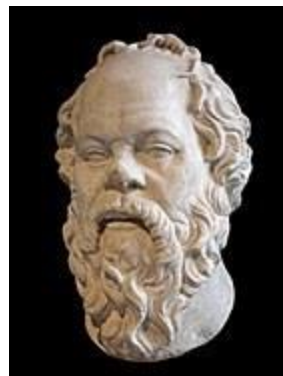
Criton

Il le faut de toute nécessité, Socrate.

Socrate

« Eh bien, diraient-elles encore, ne violates-tu pas les conventions et les engagements qui te lient à nous ? Et pourtant tu ne les as contractés ni par force, ni par surprise, ni sans avoir le temps de prendre un parti, mais tu as eu, pour y penser, soixante-dix années, pendant lesquelles tu avais la faculté de te retirer, si tu n'étais pas satisfait de nous, et si nos conventions ne te paraissaient pas justes.

Or, tu n'as préféré le séjour ni de Lacédémone, ni de la Crète, dont tu vantes sans cesse le gouvernement, ni d'aucune ville grecque ou barbare, mais tu es sorti d'Athènes moins souvent que les boiteux, les aveugles et les autres infirmes : preuve évidente que tu avais plus d'amour que les autres Athéniens pour cette ville et pour nous-mêmes qui sommes les Lois de cette ville : car peut-on aimer une cité sans en aimer les lois ? Et maintenant seras-tu infidèle à tes engagements ? Non, Socrate, si du moins tu t'en rapportes à nous, et tu ne



1 - Cliquer sur l'image



2 - Nicolas Grimaldi, Socrate le sorcier. CLIQUER SUR L'image



3 - Cliquer sur l'image



4 - Cliquer sur l'image

t'exposeras pas au ridicule en sortant de la ville. »

« Considère, si tu es infidèle à tes engagements et que tu viennes à en violer un seul, quel bien tu te feras à toi-même et à tes amis. Il est à peu près certain que tes amis seront bannis et privés de leur patrie, ou dépouillés de leurs biens ; et toi, si tu vas te retirer dans quelle ville voisine, à Thèbes ou à Mégare, qui sont régies par de bonnes lois, tu y seras reçu, Socrate, comme un ennemi de leur constitution ; tous ceux qui sont attachés à leur pays verront en toi un homme suspect, un corrupteur des lois, et tu confirmeras toi-même l'opinion que tes juges t'ont justement condamné ; car tout corrupteur des lois passera aussi pour corrupteur des jeunes gens et des hommes faibles. Fuirais-tu les villes les plus policées et la société des hommes les plus honnêtes ? Mais, à cette

condition, sera-ce la peine de vivre ? Ou bien, si tu les approches, quels discours leur tiendras-tu, Socrate ? Auras-tu le front de leur répéter ce que tu disais ici, que l'homme doit préférer à tout la vertu, la justice, les lois et l'obéissance aux lois ? Ne penses-tu pas qu'ils trouveront bien honteuse la conduite de Socrate ? Il faut bien que tu le penses. Tu t'éloigneras donc de ces villes bien policées, et tu iras en Thessalie chez les amis de Criton ; car le désordre et la licence règnent dans ce pays, et peut-être prendrait-on plaisir à t'entendre raconter la manière plaisante dont tu te serais échappé de prison, enveloppé d'un manteau, affublé d'une peau de bête ou de tout autre déguisement comme font tous les fugitifs, et tout à fait méconnaissable. N'y aura-t-il personne pour s'étonner que dans un âge avancé, lorsque tu n'avais plus, selon toutes les apparences, que peu de jours à vivre, tu aies eu le courage de transgresser les lois les plus saintes pour conserver une existence si misérable ? Non, peut-être, si tu n'offenses personne : autrement, Socrate, tu entendras bien des propos humiliants et indignes de toi. Tu passeras ta vie à t'insinuer auprès de tout le monde par des flatteries et des bassesses serviles ; et que feras-tu en Thessalie que de quêter des festins, comme si tu n'étais allé en Thessalie que pour un souper ? Et tous ces discours sur la justice et les autres parties de la justice, où seront-ils pour nous ? Mais c'est pour tes enfants que tu veux vivre, afin de les nourrir et de les élever ? Quoi donc ! Faut-il les emmener en Thessalie pour les nourrir et les élever ? Faut-il en faire des étrangers, afin qu'ils aient encore cette obligation à leur père ? Supposons que tu ne le fasses pas : s'ils restent ici loin de toi, seront-ils mieux nourris et mieux élevés quand tu ne seras pas avec eux ? Tes amis sans doute en prendront soin pour toi. Mais est-il nécessaire que tu t'exiles en Thessalie, pour qu'ils en prennent soin ? Et si tu vas chez Pluton, les abandonneront-ils ? Non, Socrate, si du moins ceux qui se disent tes amis valent quelque chose ; et il faut le croire. »

Que signifient ces nombreuses références à la Thessalie ? Pourquoi ce devoir de fidélité envers Athènes ? Qu'est-ce que cherche à dire Socrate à propos de la rhétorique ?

**« Rends-toi donc, Socrate, aux conseils de celles qui t'ont nourri : ne mets ni tes enfants, ni ta vie, ni quoi que ce soit, au-dessus de la justice, afin qu'en arrivant dans les enfers tu puisses alléguer toutes ces raisons pour ta défense devant ceux qui y commandent ; car ici-bas, si tu fais ce qu'on te propose, tu ne rends pas ta cause meilleure, plus juste, plus sainte, ni pour toi, ni pour aucun des tiens, et, quand tu seras arrivé dans l'autre monde, tu ne pourras pas non plus la rendre meilleure. Maintenant, au contraire, si tu meurs, tu meurs victime de l'injustice, non des lois, mais des hommes, au lieu que, si tu sors de la ville, après avoir si honteusement commis l'injustice à ton tour, rendu le mal pour le mal, violé toutes les conventions, tous les engagements que tu as contractés envers nous, maltraité ceux que tu devrais le plus ménager, toi-même, tes amis, ta patrie et nous, alors nous te poursuivrons de notre inimitié pendant ta vie, et après ta mort nos surs, les lois des enfers, ne te feront pas un accueil favorable, sachant que tu as fait tous les efforts qui dépendaient de toi pour nous renverser. Ne suis donc pas les conseils de Criton, mais les nôtres. »**

Voilà, sache-le bien, mon cher Criton, les discours que je crois entendre, comme les Corybantes croient entendre les flûtes sacrées ; le son de ces paroles retentit dans mon âme et me rend insensible à tout autre langage. Sois donc certain, telle est du moins ma conviction présente, que tout ce que tu dirais pour les combattre serait inutile. Cependant, si tu crois avoir quelque chose de plus à faire, dis-le.

Criton

Non, je n'ai rien à dire, Socrate.